

## Informations sécurité

### Météo

Site internet : [www.meteo.nc](http://www.meteo.nc) – Répondeur : 36 67 36  
Bulletin par météo fax au 36 67 37

### En cas d'accident

- **Garder son calme**, ne pas céder à la panique.
- **Protéger** : éviter le sur-accident; mettre le groupe et la victime en sécurité.
- **Alerter** : estimer la situation. Décrire les lieux : nom de l'itinéraire, nature du terrain : crête, vallée, sous-bois, etc.; numéro de la dernière borne passée (les itinéraires et hélicoptères sont équipés de bornes numérotées); sens de progression et, si possible, coordonnées GPS. Attendre les instructions du service de secours.
- **Secourir** : pratiquer les gestes de premier secours. En cas de secours hélicoptéré, se rendre visible.

### Les numéros utiles (gratuit)

**15** SAMU (problème médical) – **16** Secours en mer  
**17** Gendarmerie – **18** Pompiers – **112** Appel d'urgence



## Catégories d'itinéraire FFRP

**GR** Itinéraires de Grande Randonnée linéaires qui traversent plusieurs régions d'un pays, en plusieurs jours. Balisés par deux rectangles superposés de couleur blanche et rouge.

**PR** Itinéraires de Promenade et de Randonnée d'une journée maximum. Balisés par un rectangle de couleur jaune.

### Balilage



## LE KAORI (*Agathis sp.*)

Il existe cinq espèces de kaoris en Nouvelle-Calédonie, toutes endémiques.

Ce sont des conifères de la famille des Araucariacées.

*Agathis lanceolata* est un grand arbre imposant, dont un magnifique spécimen de plus de 1000 ans et visible dans le Parc Provincial de la Rivière Bleue. *Agathis ovata* est une espèce plus basse et plus ramassée : elle est commune sur la première partie du GR® NC1.



## LES TERRES ROUGES

Les éclatantes couleurs ocre et la texture des terres du Sud frappent le visiteur. Il y a, en fait, plusieurs couches. La cuirasse, dont les zones dures, noires et métalliques alternent avec des parties plus tendres et rouges, recouvre la plupart des sols. Elle est le résultat de la concrétion des composants ferrugineux au contact de l'eau et de l'air. Les latérites (entre 3 et 25 m de profondeur) sont produites par l'hydrolyse des hydroxydes de fer (teneur en nickel faible : 0,6 à 2 %). Elles recouvrent une couche de roches altérées (saprolite) qui recèle les plus grandes concentrations de nickel (2 à 5 %). L'ensemble repose sur les roches mères : la péridotite. Malgré ces conditions très défavorables, les espèces du maquis parviennent à pousser sur des sols pauvres et toxiques grâce à des systèmes d'adaptation uniques au monde.



# Du refuge de Netcha au refuge de Ouénarou

En suivant la trace des animaux de bât qui parcouraient inlassablement le Grand Sud pour ravitailler les prospecteurs, les mineurs ou les forestiers, vous traverserez l'étrange vallée du creek Pernod, parcourue de filets d'eau capricieux qui serpentent discrètement sous les joncs.

> Étape longue. Attention à la traversée du creek Pernod.



**Situation du départ** : prendre la direction de Yaté et, environ 16 km après l'entrée du Parc, bifurquer vers la route de la Madeleine. L'entrée du site de Netcha (**690136 - 7541172**) est à 8,5 km après la route principale. Cabine téléphonique. Entrée payante et contrôlée.

**Parking** : site de Netcha

**Durée** : 6 h 30

**Distance** : 19,8 km

**D+** : 764 m · **D-** : 826 m · **Alt. max.** : 487 m · **Alt. min.** : 150 m

**Cotation** :

- Effort (**ibp** index 77) **4** Assez difficile,
- Technicité **2** Assez facile,
- Risque **3** Peu élevé

**Difficultés** : la distance et quelques creeks infranchissables par temps pluvieux

**Coordonnées GPS** : **WGS 84**

### Sites internet

[province-sud.nc](http://province-sud.nc)  
[sudtourisme.nc](http://sudtourisme.nc)

### Où s'informer ?

**Office de tourisme du Grand Sud** - Tel : 46.06.25  
Courriel : [grandsud@sudtourisme.nc](mailto:grandsud@sudtourisme.nc)

**La direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports de la Province Sud (DCJS)** : Tél. 20 48 50 – Courriel : [dcjs.contact@province-sud.nc](mailto:dcjs.contact@province-sud.nc)



Ce sentier traverse une aire protégée soumise à une réglementation. Merci de la respecter.



Homologué par la



Photo J.-F. Clair

Photo J.-F. Clair

FICHE DE GRANDE RANDONNÉE



## LE SITE DE NETCHA

Inauguré le 1<sup>er</sup> décembre 1999, cette aire de gestion durable des ressources est un lieu de détente et de séjour en bordure de la Rivière des Lacs. Il a été créé pour permettre certaines activités récréatives en un lieu proche de la réserve naturelle des Chutes de la Madeleine. Cette dernière, autrefois très fréquentée pour la baignade notamment, est une destination privilégiée pour découvrir les richesses du milieu naturel.



Netcha est équipé de plusieurs emplacements pour le pique-nique et le camping. Le feu y est autorisé dans les emplacements prévus à cet effet. Un bloc sanitaire avec des douches est également disponible. Un refuge est installé pour les grands randonneurs. L'accès à l'eau est possible à plusieurs endroits aménagés, mais la baignade n'est pas surveillée. L'entrée est payante.

### LE SITE DES BOIS DU SUD

Anciennement occupée par une scierie, cette aire aménagée est établie dans une belle forêt humide centrée sur un petit cours d'eau. Elle se situe au pied du Pic du Cintre et de la Forêt Cachée, réserve naturelle. Ce site accueille des campeurs. Il dispose de plusieurs emplacements aménagés pour le pique-nique et le camping. Des blocs sanitaires avec douches sont répartis sur le site. L'entrée et le camping sont payants.



## ORCHIDÉE

*Megastylis gigas* est l'une des plus grandes orchidées de l'archipel. Sa floraison en fin d'année embellit le maquis minier dans lequel on la rencontre. Sa présence se fait rare : comme toutes les orchidées, cette espèce est protégée en province Sud.



## LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

**Définition** : une espèce exotique envahissante est une espèce dont l'introduction et la propagation menacent économiquement et/ou écologiquement des écosystèmes, des habitats, d'autres espèces et la santé humaine (Institut de Recherche pour le Développement).

Ce sont des plantes ou des animaux qui, en général, ont été introduits par l'homme, de manière volontaire ou accidentelle. Longtemps protégée par son isolement, la nature calédonienne devient aujourd'hui, avec les moyens de transport modernes qui accroissent les contacts avec l'extérieur, particulièrement vulnérable.

L'environnement calédonien a un fort et unique taux d'endémisme. De fait, les espèces exotiques envahissantes représentent une menace aiguë.

### Parmi les espèces végétales, on trouve :

- Le miconia (*Miconia calvescens*) ;
- le lantana (*Lantana camara*) ;
- l'agave (*Furcraea foetida*) ;
- la trompette d'or (*Tecoma stans*) ;
- le lantana (*Lantana camara*) ;
- le miconia (*Miconia calvescens*) ;
- la jacinthe d'eau (*Eichhornia crassipes*).

### Parmi les espèces animales, on trouve :

- la fourmi électrique (*Wasmannia auropunctata*) ;
- le cerf (*Cervus timorensis russa*) ;
- le cochon sauvage (*Sus scrofa*) ;
- les rats (*Rattus exulans*, *Rattus rattus*, *Rattus norvegicus*) ;
- les tortues de Floride (*Trachemys scripta*).

Le Pôle Espèces Envahissantes du Conservatoire des Espaces Naturels (PEE-CEN) est chargé depuis janvier 2013 de coordonner, notamment avec les collectivités, les organismes de recherche et les associations, les actions de prévention et de lutte contre les espèces envahissantes. Une stratégie globale territoriale est en cours d'élaboration. Sources : Patrick Barrière ; Conservatoire des Espaces Naturels (PEE-CEN).







Données géographiques : gouvernement de la Nouvelle-Calédonie - Carte ExploreNC

## DESCRIPTION DU PARCOURS

**Du site de Netcha au creek Pernod (5,8 km – 1 h 30)**

**D Site de Netcha (690 340 – 7541 321 ; alt. 235 m) :** longer la piste d'accès sur une cinquantaine de mètres vers le Sud-Ouest. Au niveau de la tombe, prendre à droite dans la plaine marécageuse. Atteindre la RM 12.



Photo J.-F. Clair

**1 Route (689 804 – 7541 389) :** traverser et emprunter un layon qui entre, vers l'Ouest, dans les plantations de pins pour atteindre le début de la montée.

**2 Départ du sentier muletier (689 273 – 7541 554 ; alt. 257 m) :** rejoindre le col (montée progressive et agréable).

**3 Jonction avec le sentier de Netcha (688 445 – 7541 340 ; alt. 374 m) :** le sentier bascule vers la plaine du creek Pernod en longeant le flanc Sud d'un grand thalweg (> **sol glissant par temps humide**). Dans la plaine, il infléchit sa trajectoire vers l'Ouest. Rejoindre la piste.

**4 Carrefour (686 936 – 7542 327 ; alt. 201 m) :** couper la piste et poursuivre pour trouver le sentier qui traverse la vaste étendue marécageuse du creek Pernod (> **le franchissement du creek et de ses affluents est impossible en cas de pluies abondantes**).  
> **Échappatoire :** il est possible de rejoindre la route de la Madeleine (RM 10) en empruntant la piste à droite (Nord-Est) sur environ 5 km non balisés.

Cheminer ensuite sur la cuirasse parmi les *Gymnostoma* (bois de fer ; ce genre, également distribué dans les régions malaises et



Photo J.-F. Clair

du Pacifique Ouest, compte en Nouvelle-Calédonie 8 espèces, toutes endémiques) (> **suivre avec attention le balisage dans les zones humides envahies par les joncs**). Atteindre une vieille piste non cartographiée.

**5 Embranchement (686 767 – 7542 973 ; alt. 195 m) :** prendre à gauche. Traverser un premier creek avec un petit pont, puis un filet d'eau et, enfin, une nouvelle zone de *Gymnostoma*. Atteindre le Creek Pernod.

**Du creek Pernod aux Bois du Sud (8,4 km – 2 h 15)**

**6 Creek Pernod (686 664 – 7543 212 ; alt. 196 m) :** traverser l'ancien radier et poursuivre vers le Nord/Nord-Ouest. Rejoindre une piste.

> **Échappatoire :** il est possible de rejoindre la route de la Madeleine (RM 12) en empruntant cette piste non balisée. Elle suit la base de la crête vers le Nord-Est sur environ 5 km.

**7 Bifurcation (686 508 – 7543 911 ; alt. 211 m) :** prendre à gauche sur la bonne piste minière, accessible en véhicule tout-terrain. Rejoindre une intersection. Prendre à gauche et, quelques mètres plus loin, à l'intersection suivante, tourner à droite. Atteindre un creek. La piste contourne ensuite, par le Sud, la longue crête montante de la Forêt Cachée [> réserve botanique]. Atteindre une zone de terre rouge plane.

**8 Plate-forme (684 808 – 7544 428 ; alt. 234 m) :** poursuivre jusqu'à un ancien site de bivouac (684 557 – 7544 577 ; alt. 231 m) [> vestiges d'un ancien campement de forestiers enfoui dans la végétation, sur la rive gauche du creek. Entrée dans la réserve spéciale botanique de la Forêt Cachée]. La piste se transforme peu à peu en sentier forestier et traverse un creek au lit caillouteux (> **dernier point d'eau, parfois sec**). Début d'une longue montée.

**9 Col des Agathis (683 322 – 7545 851 ; alt. 505 m) :** le sentier plonge ensuite dans le thalweg en contournant un sommet par la gauche et rejoint le site de séjour des Bois du Sud.

**Des Bois du Sud au refuge de Ouénarou (5,3 km – 1 h 15)**

**10 Bois du Sud (681 742 – 7546 958 ; alt. 189 m) :** dépasser les installations [> anciennement occupée par une scierie, cette aire aménagée est établie dans une belle forêt humide centrée autour d'un petit cours d'eau]. Gagner la guérite d'entrée et suivre, en direction du nord-ouest, la route d'accès. Au bout de la ligne droite, le parcours s'incurve à gauche. Peu de distance après la courbe, quitter la piste pour prendre le sentier à gauche. Il progresse, vers l'ouest, sur la rive droite du creek issu des Bois du Sud. Puis il croise la ligne électrique et rejoint la large piste d'accès aux Bois du Sud. La franchir et longer, nord-ouest, le canal rectiligne qui entaille la cuirasse, jusqu'à la R.P.3. Gagner la route de Yaté (RP 3).

**11 Pont (680 114 – 7 547 689 ; alt. 164 m) :** tourner à gauche. Traverser la route et poursuivre droit devant vers la digue de Ouénarou qui ferme l'extrémité sud-ouest du lac. La suivre en direction de l'ouest jusqu'à la route d'accès au Parc Provincial de la Rivière Bleue. Progresser sur le bas-côté de la route pendant environ 520 m et emprunter une piste minière qui débute sur le côté gauche. À la première intersection prendre à droite. À la seconde également. Arriver sur une zone dégagée. Éviter la piste qui part à gauche, et continuer droit devant puis partir à gauche (nord-ouest) pour entrer dans les plantations. Le sentier revient ensuite vers la route revêtue. La traverser et longer nord-est les plantations de kaoris. Peu de distance plus loin, virer à gauche en suivant la lisière du bois (nord-nord-ouest).

**12 Embranchement (679 099 – 7 549 330 ; alt. 166 m) :** tourner à droite, puis à gauche pour cheminer dans l'Arboretum. Franchir le pont de bois et rejoindre la route principale du Parc Provincial de la Rivière Bleue. La suivre sur 120 m et tourner à gauche sur la piste de terre rouge qui entre dans les plantations pour atteindre le refuge situé à proximité du camp des Kaoris.

**● Refuge (678 561 – 7 549 260 ; alt. 182 m) :** l'accès du refuge est gratuit [> huit couchages, faré repas et barbecue], mais l'entrée au Parc est payante. Pour des raisons de sécurité, il est obligatoire de se signaler à la guérite d'accueil du Parc Provincial de la Rivière Bleue.



Photo J.-F. Clair